



Implémenter SERAFIN-PH dans son offre d'accompagnement avec l'ADAPEI 45

Contexte

La transformation de l'offre est un enjeu majeur pour toutes les organisations du réseau. En effet, les politiques européennes et nationales favorisent les projets qui s'inscrivent dans cette logique, en leur accordant des financements ou des moyens via les CPOM, appels à projet ou fonds dédiés. La réforme SERAFIN-PH connaît une phase d'accélération dans ses aspects financiers, mais également dans sa déclinaison opérationnelle. Le dernier rapport IGAS présente par ailleurs la nécessaire généralisation utilisation de la nomenclature SERAFIN PH comme repères dans la structuration des accompagnements de demain.

Notre intervenant : un pair ayant déjà réalisé l'implémentation

Le réseau de l'Unapei convaincu que l'appui expérientiel par des pairs est une réelle opportunité propose une offre s'appuyant sur une organisation ayant déjà structuré et mis en œuvre un projet de transformation de l'offre.

L'Adapei 45, a structuré il y a quelques années une plateforme de services coordonnés et est souvent sollicitée au sein du réseau et au-delà pour des présentations ou accompagnements. Elle participe aux travaux nationaux visant à généraliser l'offre de service coordonné et à fixer les critères de reconnaissance de ses organisations. Si l'accompagnement peut être celui d'une plateforme de service, il peut également s'agir d'autres formes de transformation.

Anais POLVOREDA

Diplômé d'un institut d'ingénierie spécialisé en transformation organisationnelle, j'ai intégré l'Adapei 45 en 2019 pour accompagner l'association dans ses transformations organisationnelles et de projets.

Également directrice générale depuis 2020, j'ai élaboré et piloté l'ensemble de la mise en œuvre de la plateforme de services coordonnés, effective depuis 2023. J'ai négocié l'ensemble du CPOM pour une reconnaissance en plateforme de services coordonnés.

Également Experte ANAP, je participe aux travaux en lien avec la généralisation des offres de services coordonnées.

Prérequis de réussites

Un (et/ou) des entretiens préalables, en visio ou en présentiel, seront réalisés pour calibrer/analyser la demande et les besoins, étudier la faisabilité du projet, fixer le cadrage de la mission, le planning, les échéances et permettre l'élaboration d'un devis.

Il faut impérativement que l'organisme **dispose de porteurs/relais internes afin d'organiser les aspects logistiques et de suivre de l'appui**.



Les objectifs

- Appréhender les enjeux de l'utilisation des nomenclatures (en dehors des aspects financiers)
- Accompagner l'organisation à la transposition de leurs pratiques actuelles dans le cadre des nomenclatures (accompagnements quotidiens, projet personnalisé, projet d'établissement)
- Modéliser les outils de la loi 2002-2 en mode SERAFIN PH (projet personnalisé, projet d'établissement)
- Identifier les besoins d'évolution des SI métiers
- Rendre autonome l'équipe cadre dans son déploiement interne

Le contenu

L'offre d'appui-conseil est personnalisable selon les besoins et la demande du commanditaire. L'accompagnement vise l'autonomie de l'organisation dans l'implémentation : la formule est principalement à destination des cadres ou porteurs de l'implémentation. Il s'agit d'un accompagnement en 2 temps : la formation de formateurs internes ainsi que le retour d'expérience pour ajustement.

Etape 1 : Cadrage de la mission

Un RDV avec le porteur référent fixé.

Objectifs : présentation de la méthodologie, validation des éléments variable (qui est associé, quelle temporalité, choix autour de l'ingénierie de projet...) identification des ressources et appui ainsi que des éventuels freins

Intervenants : Anais Polvoreda

➔ Durée indicative estimée et modalité : 2h00 en distanciel

Etape 2 : Module de formation pour des formateurs internes

Organisation d'une journée de formation permettant de s'approprier la nomenclature et de piloter la démarche auprès de leurs équipes.

Objectifs : Doter les formateurs d'outils et d'une méthodologie leur permettant d'accompagner les équipes dans la prise en main de la nomenclature (activités et prestations du quotidien, objectifs du projet personnalisé, projet d'établissement).

➔ Intervenant : Anais Polvoreda

➔ Durée indicative et modalité : 1 journée en présentiel (maximum 12 personnes)

Etape 3 : Module de suivi

Organisation d'une journée permettant la consolidation des connaissances, après démarrage de l'implémentation.

Objectifs : Approfondir les connaissances en lien avec la nomenclature (retour d'expérience, questions restantes...), ajuster les outils en fonction de son organisation et du référentiel HAS

➔ intervenant : Anais Polvoreda

➔ Durée indicative et modalité : 1 journée en présentiel (maximum 12 personnes)

Si cette proposition vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec Yann Le Berre, Chargé de mission, à l'adresse suivante : y.le_berre@unapei.org. Un échange pourra alors être organisé en lien avec l'Adapei 45 afin d'élaborer un devis personnalisé, en adéquation avec vos besoins.